

N° 109

ACTE DE NAISSANCE.

Mairie d'Arzonay

L'AN mil huit cent cinquante-trois, le Dij
 du mois de Mars, à trois heures du soir
 Par-devant nous Edme André Frachon, Maire, Chevalier,
 Officier de l'état civil de la com-
 mune d'Arzonay, département de l'Ardèche, est comparu :

Briançon
Maria Lydie

1° Thérèse Briançon
 âgé de vingt-neuf ans, profession d' Méridionne
 demeurant à Arzonay

lequel nous a (*) présenté (b) un enfant du sexe féminin
 2° le 6 jour de Mars à deux heures du soir
 à Arzonay commune d' Arzonay
 enfant légitime de son Déclarant

(a) et de Jeanne Vay son épouse
 3° âgé de vingt-trois ans, né à St-Jean (Ardèche)
 auquel enfant (*) le dit comparant a déclaré donner les prénoms
 de Maria Lydie

Lesdites déclaration (c) et présentation faites (d) en présence de 14
Edme Briançon, cede 15 âgé
 de vingt-quatre ans, profession d' Méridionne
 demeurant à Arzonay
 et de 16 Jean Pierre Joseph Arzonay âgé
 de vingt ans, profession d' Arborigiste
 demeurant à Arzonay

Et ont, les 18 Dit

l'acte ci-dessus, après qu'il leur en a été fait lecture 19

Briançon Frachon
Briançon Frachon